

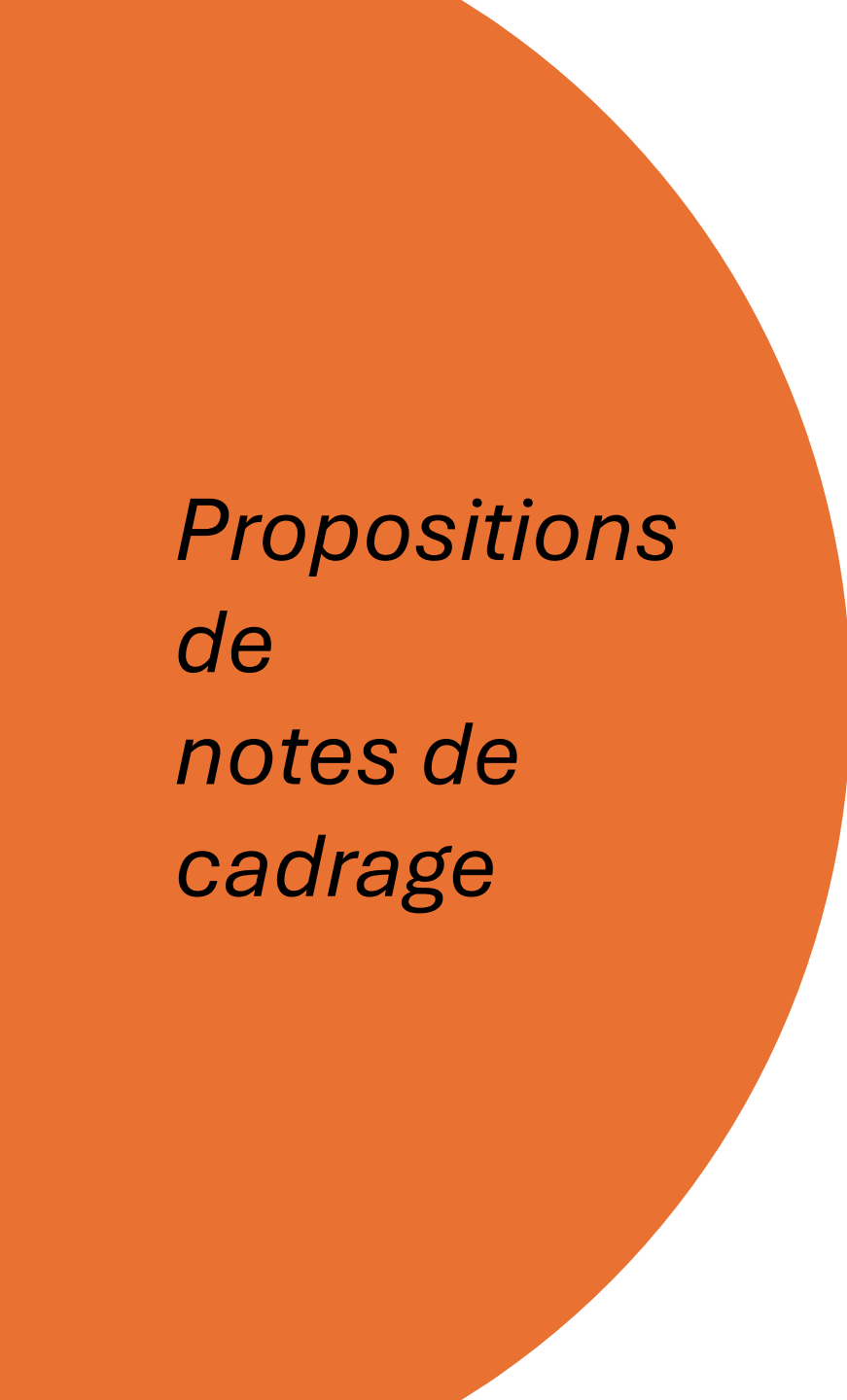


***Feuille de route 2026 du Comité
de Prospective Régionale***

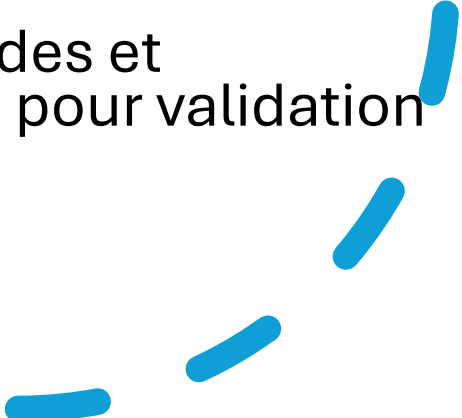
*Présentée et validée le 9 avril 2026 au
bureau du CREFOP*

Calendrier

Période	Actions clés	Qui ?
T4 2025	Elaboration d'une proposition de feuille de route	GT
T1 2026	Lancement du CPR	Du GT au CPR
T1 2026	Proposition de la feuille de route 2026 soumise à la validation du bureau du CREFOP	Bureau du CREFOP du 09/04/2026
T2 2026	Déploiement de la stratégie régionale prospective actée par le bureau du CREFOP : mise en œuvre, pilotage et suivi Formalisation du cadrage de la démarche d'étude prospective après définition de la problématique. Validation des notes de cadrage du bureau du CREFOP	CPR Bureau du 11/06/2026
T3 2026	Démarrage de la démarche d'étude prospective	Opérateur retenu
T4 2026	Pilotage des travaux d'étude	Etat – Région, sous l'égide du CPR et du bureau du CREFOP
T4 2026	Ajustement de la feuille de route 2027	CPR
T1 2027	Proposition de la feuille de route 2027 soumise à la validation du bureau du CREFOP	Bureau du CREFOP

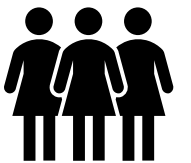


*Propositions
de
notes de
cadrage*

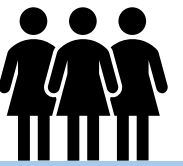
- Exploration de 2 sujets :
 - Impacts des technologies sur les compétences des métiers d'aide à la personne dépendante
 - Maintenance nouvelles motorisation, selon une approche multi industries et multi filières.
 - Recensement des études existantes sur les sujets identifiés
 - Problématisation des objets des études et formalisation des notes de cadrages pour validation par le bureau du CREFOP
- 



L'impact des « nouvelles » technologies sur les métiers d'aide à domicile et d'auxiliaires de vie à domicile et dans les EHPAD



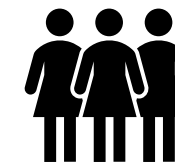
Contexte, enjeu et finalité de l'étude



➤ Une transition démographique à accompagner / de nouvelles compétences à identifier

- **Contexte démographique** : selon l'INSEE en 2023, la Normandie pourrait compter plus de 800 000 personnes de 60 ans et plus d'ici 2030 (contre environ 700 000 en 2023). Le nombre de personnes en perte d'autonomie (GIR 1 à 4) pourrait augmenter de 30 à 40 % d'ici 2035, posant des défis pour les services d'aide à domicile et les EHPAD.
- **Contexte socioéconomique** : selon l'étude du Carif-Oref normand (mars 2026) sur les métiers de l'aide à domicile, les aides à domicile et les auxiliaires de vie sont les plus présents dans le quotidien des personnes âgées dépendantes. Selon l'enquête BMO 2026, le secteur des services aux particuliers reste traditionnellement le premier pourvoyeur d'emplois normands, avec 47 170 prévisions d'embauche pour 2026.
- **Les enjeux de l'étude sur le champ emploi-compétences**: faire évoluer les compétences des aides à domicile et des auxiliaires de vie à domicile et en EHPAD, proposer un enrichissement des référentiels de certifications pour répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes liés aux technologies.
- **Finalité de l'étude** : identifier des compétences additionnelles des aides à domicile et des auxiliaires de vie confrontées au développement des technologies au service du bien vieillir pour créer des modules complémentaires de formation et des modules de professionnalisation répondant aux besoins des personnes âgées dépendantes.

Problématique et périmètre de l'étude



➤ Une étude prospective croisée : métiers d'aide à la personne dépendante / silver économie

- **Problématique** : En quoi les technologies adaptées aux personnes âgées dépendantes impacteront-elles les compétences des aides à domicile et des auxiliaires de vie à domicile et en EHPAD ?
- **Périmètre** : L'étude portera sur les métiers d'aide à domicile et d'auxiliaire de vie à domicile et en EHPAD / Equipements et services liés à la population âgée dépendante. Elle devra prendre en considération des types de territoire normands présentant des caractéristiques différentes en termes de densité de population, les lieux de travail des professionnels pour identifier s'il y a des besoins différents en EHPAD et à domicile et par ailleurs les technologies les plus utilisés aujourd'hui et qui seront utilisées demain.

Le prestataire retenu par l'Etat et la Région devra rédiger un cahier des charges (approche méthodologique, source de données, acteurs à interviewer, calendrier). Les livrables attendus sont : un rapport d'étude, une synthèse de 4 pages et un document de présentation.



Le technicien de maintenance de demain face aux nouvelles motorisations (hors mobilités douces)

Contexte



- **Contexte institutionnel**

L'État (DREETS Normandie) et la Région Normandie, en lien avec le Comité de la Prospective Régionale et le CREFOP, souhaite disposer d'éléments de connaissance prospectifs pour éclairer les politiques régionales en matière d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles.

Cette étude s'inscrit dans la feuille de route du Comité de la Prospective Régionale et les travaux du CREFOP, en complémentarité avec les réflexions de la COP Normandie.

- **Contexte socio-démographique**

Les métiers de la maintenance sont confrontés à **des tensions de recrutement durables**, liées notamment :

- baisse de la natalité,
- aux départs à la retraite à venir qui induisent une perte de compétences,
- à un déficit d'attractivité des métiers techniques,
- à des besoins croissants de compétences qualifiées sur des technologies complexes.

- **Contexte socioéconomique**

Les **mutations industrielles en cours** (électrification, hybridation, hydrogène, numérique embarqué) transforment en profondeur les activités de maintenance.

Les nouvelles motorisations (électrique, hybride, hydrogène) impliquent :

- une évolution rapide des systèmes techniques,
- des exigences accrues en matière de sécurité,
- une montée en compétences sur l'électronique, les logiciels de diagnostic et la gestion énergétique.



Problématique et enjeux de l'étude

Problématique

« Comment anticiper l'évolution du métier de **technicien de maintenance** face aux **nouvelles motorisations**, afin d'adapter les dispositifs d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles aux besoins futurs des entreprises et des territoires normands ? »

Enjeux de l'étude

- Anticiper les évolutions du métier et des compétences à moyen et long terme,
- Sécuriser les parcours professionnels dans un contexte de transition technologique,
- Adapter l'offre régionale de formation initiale et continue,
- Éclairer les choix stratégiques des décideurs publics et des partenaires socio-économiques.